

OBSERVATOIRE INSTALLATION TRANSMISSION

DONNÉES 2013

aGRICULTURES
& TERRITOIRES

CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous sommes très heureux de vous présenter cette édition 2013 de l'Observatoire régional installation transmission et de partager avec vous l'ensemble des chiffres clés en Pays de la Loire.

Cette année, une nouvelle page intitulée « *Les cessations d'activité : évolution et perspectives* » est proposée. Il est vrai qu'une part non négligeable des exploitants a plus de 50 ans et il nous semble important d'apporter des éléments prospectifs sur les évolutions à venir. Nous pensons que la préparation de ces futures transmissions doit se faire dès à présent pour faciliter la réussite des prochaines installations.

Côté chiffres, une dynamique sur notre région se fait ressentir en 2013 avec une augmentation de 15% des installations aidées et plus de 1 400 candidats rencontrés dans les Points info installation (+ 10% par rapport à 2012). Nous sommes la première région de France en nombre d'installations aidées et d'après les premières prévisions, nous pensons que cette tendance se poursuivra en 2014.

Le Répertoire départ installation (RDI) a enregistré en Pays de la Loire plus de 520 nouveaux porteurs de projet à la recherche d'une exploitation et plus de 290 nouvelles exploitations à transmettre, preuve de l'intérêt porté à cet outil de mise en relation. Notre dernière étude sur la transmission¹ a mis en avant l'utilité de ce répertoire pour les exploitants. Elle nous montre aussi qu'il est essentiel qu'un maximum de futurs cédants passe par le RDI dans le cadre de leur recherche de repreneur, pour satisfaire au mieux les demandes des porteurs de projet. Chaque acteur agricole doit veiller à accompagner cédants et candidats vers ce moyen de mise en relation.

Suite aux assises de l'installation, la politique de l'installation transmission est en évolution au travers de la loi d'avenir. La régionalisation se poursuit avec notamment le nouveau rôle d'autorité de gestion du FEADER² assuré par le Conseil régional et finançant à hauteur de 80% les aides à l'installation. Le comité d'orientation transmission installation régional permet aux nombreux partenaires d'échanger et de s'informer sur ces évolutions.

En 2014, il est convenu de mener une étude permettant de mieux connaître les candidats qui ne donnent pas suite après un rendez-vous au Point info installation (PII). Elle sera l'occasion d'apporter des éléments de réflexion pouvant servir au fonctionnement des futurs Point accueil installation (PAI), remplaçant les PII dès 2015.

Dans ce contexte évolutif, nous œuvrons pour faire coïncider les changements aux réalités du terrain, et en veillant à ne pas complexifier les démarches. Nous nous efforçons de rappeler l'intérêt de nos actions et la nécessité de les développer pour mieux accompagner l'ensemble des futurs cédants et des porteurs de projet.

Damien HERIAULT

Président du Comité d'orientation transmission installation régional

1. Étude « *Transmission et transmissibilité : besoins et stratégies des cédants face aux attentes des candidats à l'installation* » menée par la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, en 2013.

Disponible sur : www.paysdelaloire.chambagri.fr

2. FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural.

SOMMAIRE

- 3 **INSTALLATION**
- 4 Les candidats à l'installation
- 6 L'accompagnement à l'installation : le PPP
- 7 Les installations aidées
- 11 Témoignages : « Les aides à l'installation : des leviers pour bien démarrer »

- 13 **TRANSMISSION**
- 14 Les cessations d'activité : évolution et perspectives
- 15 Le repérage des exploitations et la sensibilisation des futurs cédants
- 16 Les chiffres clés de la transmission
- 17 Les nouveaux candidats à la recherche d'une exploitation
- 18 Les nouvelles offres d'exploitation
- 20 Les stages de parrainage
- 21 Témoignage : « Une installation avec le Répertoire départ installation »
- 22 Contribution du RDI dans les installations aidées régionales
- 23 Les mesures PIDIL, ARP, DICA et le CFE

Les partenaires financiers de la politique d'installation et de transmission en agriculture :





INSTALLATION

4

Les candidats à l'installation

6

L'accompagnement à l'installation : le PPP

7

Les installations aidées

11

Témoignages : « Les aides à l'installation : des leviers pour bien démarrer »

LES CANDIDATS À L'INSTALLATION

Le Point info installation (PII) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation de toutes les personnes ayant un projet d'installation ou intéressées par le métier d'agriculteur. Très en amont de l'installation, il permet de mieux définir les projets et d'aborder les étapes essentielles à la réalisation de l'installation, qu'elle soit aidée ou non. Dans la partie qui suit, on appellera « candidat à l'installation » toute personne accueillie au PII.

Le Point info installation accueille un large public

→ Profil et origine des candidats à l'installation

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre de candidats rencontrés	299	434	192	135	382	1 442
% ayant plus de 40 ans	17 %	12 %	7 %	1 %	10 %	11 %
% de femmes	27 %	26 %	29 %	24 %	28 %	27 %
% ayant la capacité professionnelle agricole	60 %	69 %	63 %	84 %	59 %	65 %
% origine non agricole	53 %	50 %	45 %	38 %	51 %	49 %
% exploitation connue	59 %	71 %	83 %	70 %	55 %	66 %

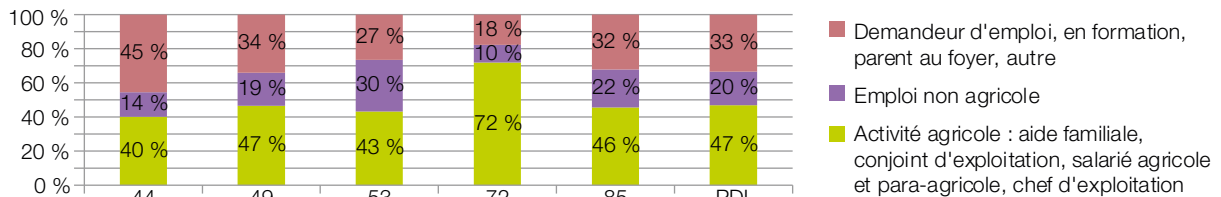
Plus de 1 400 candidats rencontrés au PII, en augmentation de 10 % par rapport à 2012.

Un tiers des candidats est en recherche de structure pour mener son projet d'installation. Il leur est alors proposé un accompagnement et des outils d'aide à la recherche comme le Répertoire départ installation (RDI).

Un candidat sur deux n'est pas d'origine agricole, comme en 2012.

Le Point info installation : de l'idée à la concrétisation d'un projet

→ Situation professionnelle lors du passage au PII

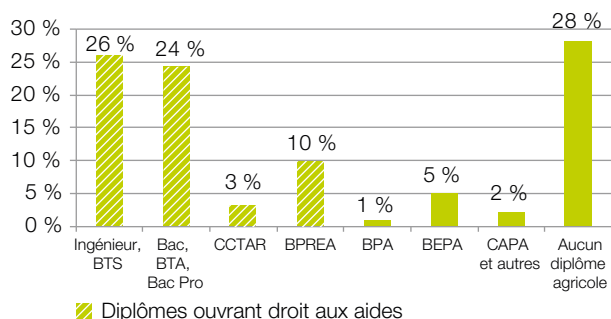


Un tiers des candidats rencontrés n'ont pas d'activité professionnelle au moment de leur passage au Point info installation. Près de la moitié d'entre eux travaillent déjà dans le domaine agricole et 20 % souhaiteraient s'installer alors qu'ils ont un emploi non agricole. De plus, on observe des écarts départementaux qui restent importants.

Une majorité de candidats à l'installation a une formation agricole

→ Niveau de formation agricole

36% des candidats n'ont pas de formation agricole suffisante pour pouvoir accéder aux aides nationales à l'installation, dont 28 % n'ont aucune formation agricole (idem qu'en 2012). Il leur est alors proposé de s'orienter vers la formation professionnelle pour adulte ou la Validation d'acquis d'expériences (VAE) pour accéder à un diplôme agricole de niveau IV.



Pourcentage de candidats souhaitant se diriger vers...

→ Souhait des candidats

	Pays de la Loire
La vente directe	14 %
La transformation de produits	5 %
La mise en place d'un atelier Agriculture biologique	11 %

Des souhaits d'installations reflètent la diversité régionale

→ Production principale envisagée

L'élevage bovin (lait et viande confondus) reste prépondérant dans les choix d'installation des candidats :

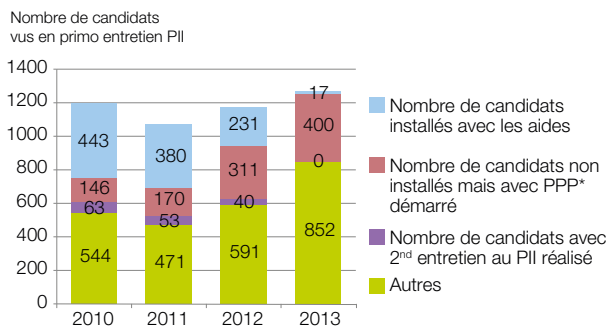
- Il concerne 62 % des projets en Sarthe et 33 % en Maine-et-Loire.
- Le lait est majoritaire dans 3 départements sur 5.

Le reste des productions végétales et animales est bien représenté dans la typologie des projets d'installation.

On note un écart entre les souhaits et les installations réalisées (cf. page 10).

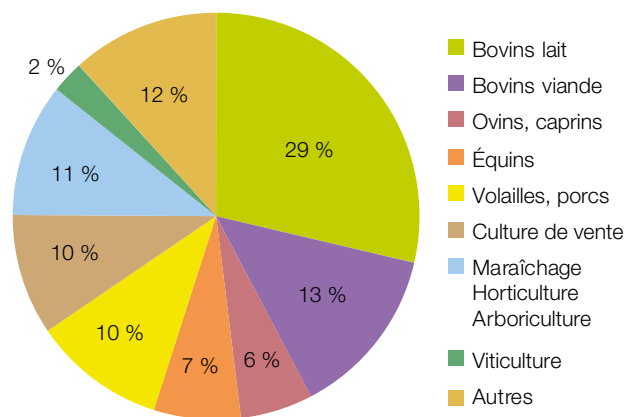
Devenir des candidats après le Point info installation

→ Situation des candidats au 31/12/2013 par rapport à leur premier passage au PII



* Plan de professionnalisation personnalisé

Près de la moitié des projets professionnels agricoles se concrétisent dans les deux à trois ans qui suivent le premier passage au PII.



Pays de la Loire

L'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION : LE PPP

Le Plan de professionnalisation personnalisé (PPP) fait partie intégrante de la Capacité professionnelle agricole (CPA) permettant d'obtenir les aides de l'État pour l'installation en agriculture. Il a pour objectifs de permettre au candidat d'acquérir ou de compléter ses compétences pour la bonne mise en œuvre de son projet et pour exercer son métier dans de bonnes conditions. Plusieurs modalités d'actions sont possibles : formations spécifiques, stages d'application en exploitation agricole ou en entreprise, stages de parrainage, tutorats, stages collectifs. Ces derniers, d'une durée minimale de 21 heures, sont complétés, en Pays de la Loire, par des modules issus du socle régional de formations adaptés au profil de chaque candidat.

Chiffres clés de l'accompagnement à l'installation

→ Évolution PPP : entretiens, PPP agréés puis validés

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre de primo entretiens PPP	187	178	149	107	129	750
Nombre de PPP agréés par les DDT(M)	152	176	150	102	125	705
Nombre de PPP validés par la DDT(M)	105	120	126	86	108	545

750 candidats sont entrés dans le dispositif PPP en 2013 dans les Pays de la Loire, soit une progression de 12 % par rapport à 2012. Sur cette même année, 705 jeunes ont eu l'autorisation de démarrer leurs actions PPP, ce qui marque une forte hausse alors que seulement 545 les ont terminées (stabilité par rapport à 2012).

Préconisation des stages pratiques en 2013 dans le cadre du PPP

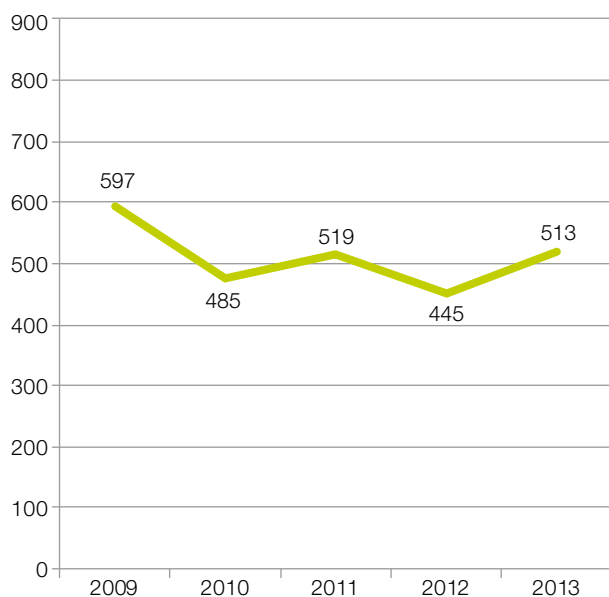
	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre de candidats ayant une formation diplômante préconisée	35	8	32	13	13	101
Nombre de candidats ayant une préconisation de stage pratique...	23	5	24	29	15	96
... dont SPAR préconisés en 3P	22	2	5	15	7	51
Nombre de modules de formations préconisés préinstallation (hors 21 h)	490	757	936	689	707	3 579
Nombre de jours moyens (y compris 21 h)	8	9	13	9	13	10

- Pour 14 % des candidats, un stage pratique a été préconisé et pour la moitié d'entre eux, cette pratique s'est concrétisée sous forme d'un stage de parrainage (SPAR).
- Cinq modules de formation en moyenne (hors 21 h) ont été préconisés dans les PPP avant l'installation ce qui représente 3 579 formations sur l'ensemble de la région.

LES INSTALLATIONS AIDÉES

Les candidats à l'installation peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides visant à faciliter la reprise ou la création d'une exploitation agricole. Il s'agit principalement d'une subvention au moment de l'installation (la Dotation jeune agriculteur ou DJA) et de prêts à taux réduits pour financer leur projet (prêts MTS-JA). S'ajoutent à ce dispositif national de nombreuses mesures soutenues par les collectivités territoriales (Conseils généraux, Conseil régional), les banques et les filières... La diversité de ces financements atteste de l'importance de l'installation en agriculture tant au niveau local que national.

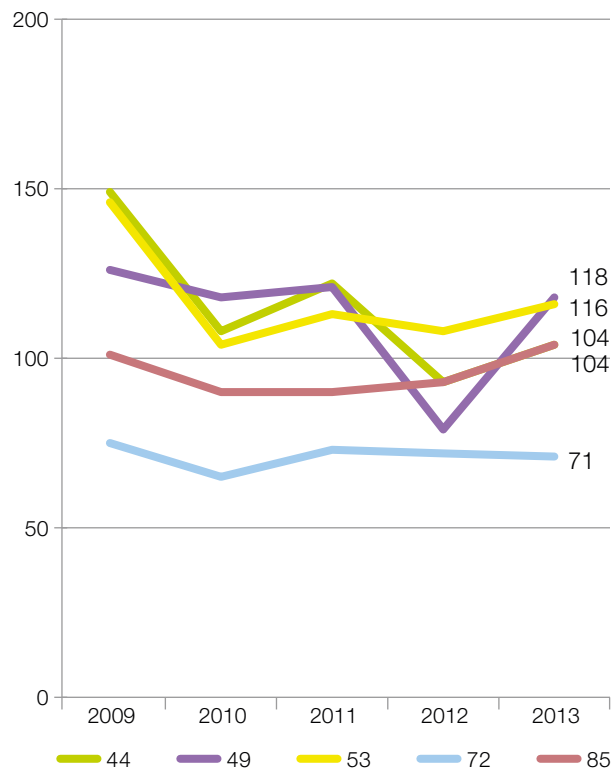
Évolution des installations aidées sur la région des Pays de la Loire



La région des Pays de la Loire redevient en 2013 la première région au niveau national en nombre d'installations aidées, avec un total qui franchit le seuil des 500 sur l'année. La dynamique de l'installation reste soutenue et amorce une phase de croissance après le creux de 2012.

L'année 2013 reflète la moyenne des installations aidées de ces 5 dernières années.

Évolution des installations aidées sur les 5 départements



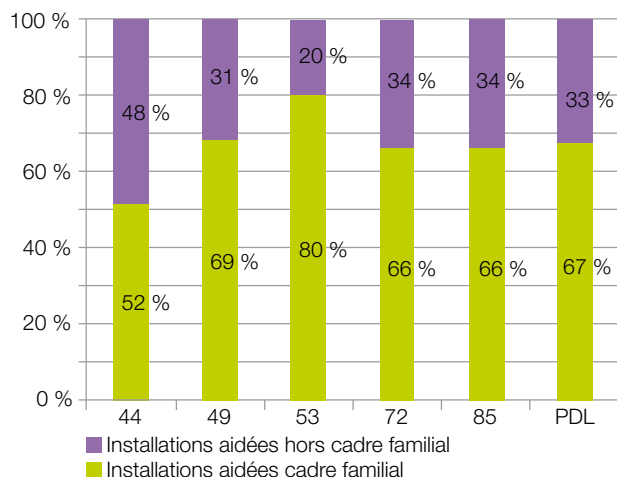
Par rapport à 2012, on observe une forte progression pour le Maine-et-Loire (+ 49 %) qui retrouve son niveau de 2011.

Variation 2012-2013

	2013	Variation 2012-2013
Loire-Atlantique	104	+12 %
Maine-et-Loire	118	+ 49 %
Mayenne	116	+ 7 %
Sarthe	71	- 1 %
Vendée	104	+ 12 %
Pays de la Loire	513	+ 15 %

En Maine-et-Loire, le nombre est passé de 79 installations en 2012 à 116 installations en 2013 et retrouve son niveau de 2011 où l'on avait 121 installations aidées. La variation en Maine-et-Loire s'explique principalement par une baisse conjoncturelle des installations en 2012.

Les installations aidées Hors cadre familial (HCF) *



La proportion d'installations hors cadre familial (HCF) en Pays de la Loire demeure stable, avec un tiers des installations aidées en 2013.

La proportion reste traditionnellement plus forte en Loire-Atlantique avec un taux proche de 50 %, et plus faible en Mayenne avec un taux de 20 %. Elle atteint le tiers des installations en Maine-et-Loire, Sarthe et Vendée.

* L'installation hors cadre familial exclut tous liens de parenté du repreneur jusqu'au 3^e degré inclus avec le cédant ou avec les associés.

Des jeunes installés formés et expérimentés

→ Profil des bénéficiaires des aides nationales

	Installations aidées	Installations aidées HCF
Âge moyen	28	29
% de femmes	20 %	16 %
Formation • BTSA et +	36 %	34 %
• Formation adulte	33 %	30 %
% origine non agricole	31 %	63 %
Expérience professionnelle agricole avant l'installation	45 mois	54 mois

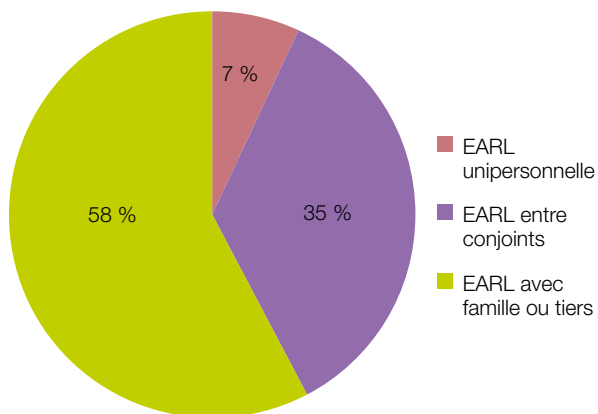
- Si la proportion de femmes reste globalement stable depuis plusieurs années, les écarts entre départements sont particulièrement marqués : 35 % en Mayenne, 30 % en Sarthe, 17 % en Maine-et-Loire, 13 % en Loire-Atlantique, 9 % en Vendée.
- Les proportions de BTS et formations pour adultes restent importantes et stables depuis quelques années. On rencontre davantage de BTS en Sarthe et de formations pour adultes en Loire-Atlantique et Mayenne.
- L'expérience professionnelle agricole avant installation reste très marquée.

Forme juridique des exploitations

	Individuelles	GAEC	EARL	Autre
Loire-Atlantique	25 %	35 %	38 %	2 %
Maine-et-Loire	25 %	33 %	41 %	2 %
Mayenne	22 %	38 %	40 %	0 %
Sarthe	30 %	11 %	56 %	3 %
Vendée	18 %	55 %	26 %	1 %
Pays de la Loire	24 %	36 %	39 %	1 %

- Trois jeunes sur quatre s'installent en société.
- La proportion de GAEC varie : plus de la moitié en Vendée où cette forme juridique reste bien présente et seulement 1 sur 10 en Sarthe, où l'EARL est majoritaire.

Zoom sur les différents types d'EARL



Les EARL représentées par des structures entre conjoints ou unipersonnelles deviennent minoritaires.

SAU des exploitations

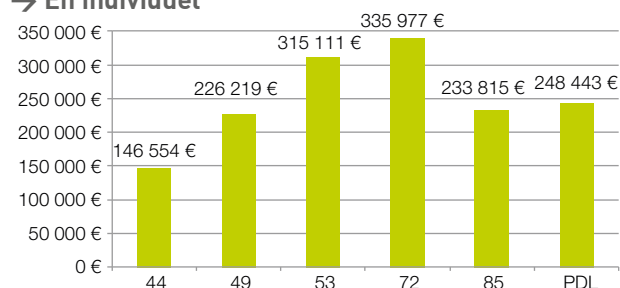
	Installations aidées	Installations aidées HCF
Individuelles	52 ha	60 ha
GAEC	173 ha	198 ha
EARL	97 ha	92 ha

Coût moyen de l'installation

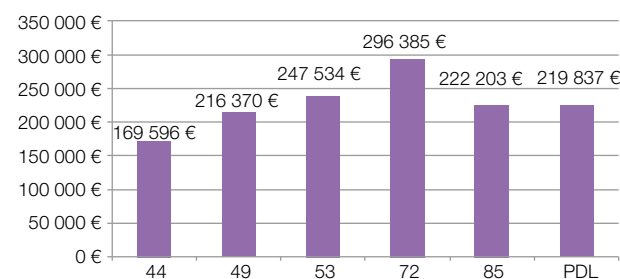
Le coût moyen est fonction des productions et présente donc d'importants écarts selon les départements : les plus élevés se retrouvent en Sarthe et en Mayenne, quelle que soit la forme juridique. A contrario, ils sont plus faibles dans le Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique, particulièrement pour les installations individuelles.

On observe également une augmentation du coût moyen par rapport à 2012 : + 2,8 % en EARL, + 3,7 % en entreprise individuelle et + 14 % en GAEC.

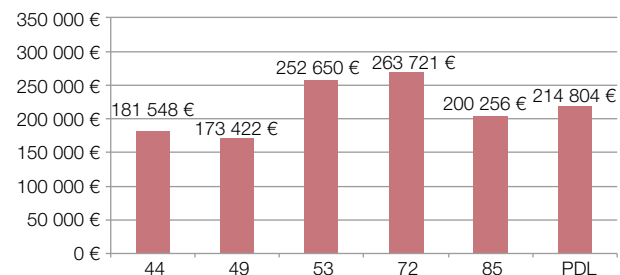
→ En individuel



→ En GAEC*



→ En EARL*

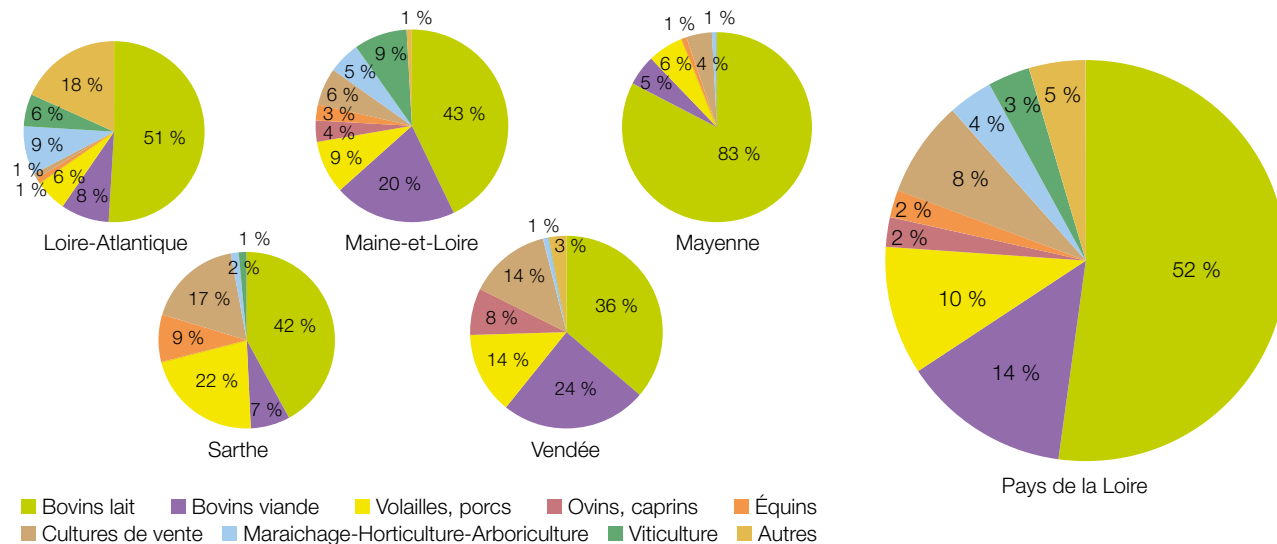


* Coût d'installation pour GAEC et EARL = Capital social du JA + [total investissements de la société/nombre total d'associés].

L'élevage bovin reste dominant

Une majorité d'installations en production laitière et progression en bovins viande. L'élevage spécialisé reste bien présent en Sarthe, essentiellement en aviculture label.

→ Répartition des productions principales



Références et attributions laitières

	Référence laitière moyenne/UTH	Attribution de référence complémentaire par bénéficiaire
Loire-Atlantique	202 295 L	82 452 L
Maine-et-Loire	219 705 L	99 061 L
Mayenne	208 767 L	89 395 L
Sarthe	210 304 L	91 108 L
Vendée	230 557 L	190 517 L

Le niveau de la référence laitière par UTH, au-delà de 200 000 L, s'est resserré entre les différents départements. Il a augmenté dans les 4 départements du bassin laitier Grand Ouest, qui se rapprochent ainsi du niveau de la Vendée. Le niveau d'attribution pour la Vendée est supérieur du fait de son appartenance au bassin laitier Charentes-Poitou.

Installations en agriculture biologique ayant bénéficié des aides nationales

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre d'installations en agriculture biologique	22	17	6	7	10	62

Comme en 2012, l'agriculture biologique représente 12% des projets d'installation en Pays de Loire.

▶ TÉMOIGNAGES : « LES AIDES À L'INSTALLATION, DES LEVIERS POUR BIEN DÉMARRER »

Création d'une exploitation en maraîchage biologique



▶ Gisèle LIMOUSIN

40 ans – BPREA

Mariée, 3 enfants

Exploitation individuelle

SAU : 2 ha, 1 200 m² de serres

Vente directe en paniers et au détail

«Après avoir été salariée d'une grande surface pendant 19 ans, j'avais envie de vivre autre chose et de construire un projet professionnel qui me ressemble». C'est ainsi que Gisèle LIMOUSIN explique les motivations de sa reconversion professionnelle qui a commencé par un rendez-vous au Point info installation en mai 2012. Après avoir engagé une formation BPREA, réalisé des stages pratiques et des stages collectifs dans le cadre du Plan de professionnalisation personnalisé, elle a obtenu son BPREA et s'est installée à la veille de ses quarante ans. «Forte de ce parcours et à l'aide de mon PDE*, j'ai réussi à acheter des terres et à convaincre une banque de me financer. Après l'installation, la Dotation jeune agriculteur de 9 200€ a été versée et j'ai également bénéficié d'aides des collectivités territoriales. Le prêt Jeune agriculteur m'a servi à financer les serres. Aujourd'hui je suis satisfaite de cultiver et vendre des légumes et il est clair que je n'aurais pas pu m'installer sans les aides».

* PDE : Plan de développement de l'exploitation

Installation en remplacement d'un associé



➤ François BOUSSEAU

38 ans - BTA – BTSA-ACSE

Vit maritalement – 1 enfant

GAEC (4 associés)

SAU : 168 ha

**Vaches allaitantes (132 parthenaises et charolaises),
canards de chair : 1 200m².**



Inséminateur depuis 15 ans, François BOUSSEAU a eu l'opportunité de s'installer sur le GAEC familial après la fusion de l'exploitation avec celle d'un couple de tiers. Quand Mme Pasquier est partie travailler à l'extérieur, François a pris sa place dans la société.

Il garde un bon souvenir des sessions collectives préparatoires à l'installation : *« C'est rassurant de côtoyer d'autres jeunes dans la même démarche et de confronter nos points de vue. Réaliser une étude approfondie et prendre le temps de mûrir son projet sont des gages de sérieux qui apportent des garanties aux futurs associés, à la banque et aussi à soi-même. »*

Grâce à la démarche d'installation aidée, il a obtenu 16 PMTVA supplémentaires et une Dotation jeune agriculteur de 17 300€. *« J'ai obtenu la DJA maximale car mon exploitation est située en zone périurbaine. Cette dotation a financé une partie de ma reprise de parts sociales et le solde a été financé par le prêt bonifié Jeune agriculteur. Cela entraîne une diminution appréciable de ma charge de remboursement et des avantages fiscaux. »*

Le processus d'installation va se poursuivre au cours des premières années avec un suivi spécifique notamment sur la conduite du troupeau que François va prendre en charge progressivement.



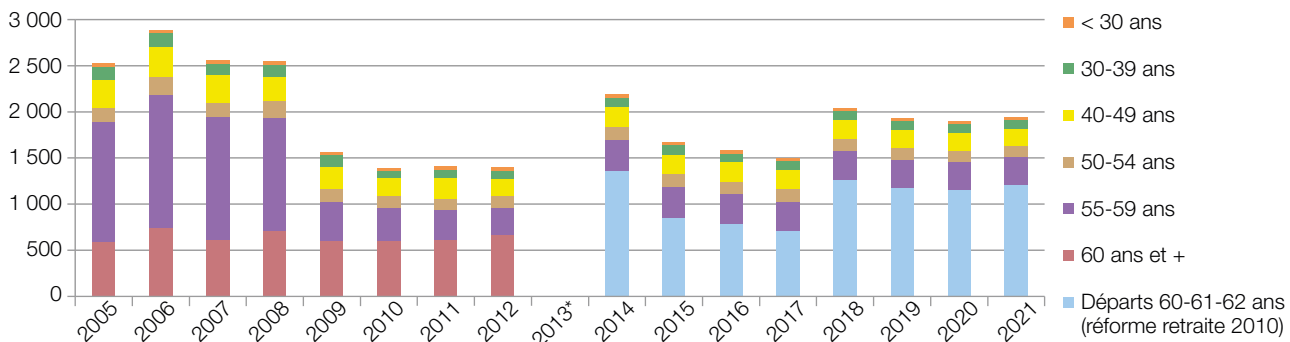
TRANSMISSION

- 14 Les cessations d'activité : évolution et perspectives
- 15 Le repérage des exploitations et la sensibilisation des futurs cédants
- 16 Les chiffres clés de la transmission
- 17 Les nouveaux candidats à la recherche d'une exploitation
- 18 Les nouvelles offres d'exploitation
- 20 Les stages de parrainage
- 21 Témoignage : « Une installation avec le Répertoire départ installation »
- 22 Contribution du RDI dans les installations aidées régionales
- 23 Les mesures PIDIL, ARP, DICAA et le CFE

LES CESSATIONS D'ACTIVITÉ : ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Les cessations d'activité des chefs d'exploitation agricole en Pays de la Loire

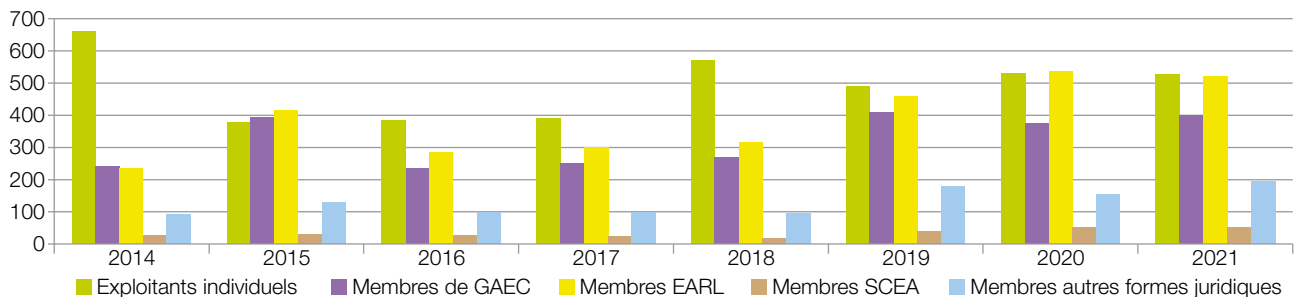
En Pays de la Loire, 38 500 chefs d'exploitation ou coexploitants exercent leur activité dans 26 000 exploitations agricoles sous statut (exploitant plus d'une 1/2 SMI). Toutes orientations agricoles confondues, 42 % des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans et 22 % ont plus de 55 ans.



* Données non connues

PEP CAs PdL d'après données MSA

Avec le report de l'âge de la retraite, le nombre de départs va diminuer pendant quelques années. Nous sommes au cœur de ces années creuses, avec moins de 1 500 départs par an. Cela devrait durer quelques années, même si les prévisions annoncent la possibilité d'un pic en 2014, qui devrait être lissé par des différences de comportement. À partir de 2018, on devrait retrouver un rythme plus régulier de 2 000 cessations d'activité par an sauf à ce qu'une autre réforme des retraites vienne à nouveau différer les départs.



PEP CAs PdL d'après données MSA

Actuellement la moitié des départs sont en société. En 2018, 2 départs à la retraite sur 3 concerneront des sociétés avec libération d'une place d'associé. Néanmoins, certains types de société comme les EARL verront l'ensemble des associés partir simultanément.

LE REPÉRAGE DES EXPLOITATIONS ET LA SENSIBILISATION DES FUTURS CÉDANTS

Des objectifs bien précis

- Créer une dynamique locale en faveur de l'installation.
- Repérer, sur un territoire déterminé, les exploitations libérables à 10 ans afin d'intervenir en amont auprès des futurs cédants et préparer ainsi la reprise de ces exploitations par des jeunes agriculteurs.
- Entrer en contact avec les agriculteurs de plus de 55 ans sans successeur, afin de les aider à définir une stratégie de transmission, les sensibiliser à l'installation et les informer sur les outils et les aides favorisant la transmission.
- Réaliser un diagnostic de transmission de l'exploitation afin d'évaluer les atouts et les handicaps, dans la perspective d'un projet d'installation.

Ces actions sont financées par les crédits du FICIA (Fond d'incitation et de communication pour l'installation en agriculture) et peuvent être complétées par des financements de collectivités.

→ Un travail d'identification et de communication en amont des transmissions

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre de communes repérées	15	10	12	48	15	100
Nombre de sensibilisations	67	62	49	21	73	272
Nombre de diagnostics	15	27	40	45	10	137
Nombre d'inscriptions RDI suite à sensibilisation ou diagnostic*	42	27	44	22	39	174

* Nombre de sensibilisations ou diagnostics qui ont amené une inscription au RDI en 2013 quelle que soit la date de l'action.



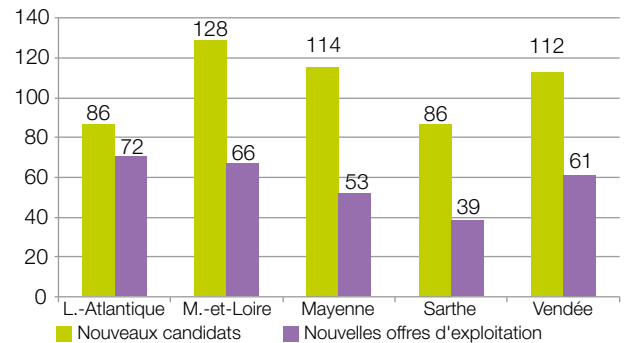
LES CHIFFRES CLÉS DE LA TRANSMISSION

Aujourd'hui, la transmission des exploitations agricoles se réalise pour une partie dans un contexte hors du cadre familial. En l'absence de repreneur familial, de nombreux exploitants recherchent un successeur. En parallèle, le métier d'agriculteur attire de plus en plus de porteurs de projet non issus du milieu agricole. Dans un tel contexte, les Chambres d'agriculture accompagnent la transmission pour les uns et l'installation pour les autres avec notamment le Répertoire départ installation (RDI) et les stages de parrainage.

Chiffres clés 2013

- **526 nouvelles inscriptions de candidats à la recherche d'une exploitation** (en création, reprise ou association).
- **291 nouvelles exploitations à transmettre** (+ 4 % par rapport à 2012), dont :
 - 63 % à la recherche d'un repreneur.
 - 37 % à la recherche d'un associé.
- **124 stages de parrainage** commencés sur l'année 2013.
- **165 accompagnements d'exploitations** ont permis de concrétiser une transmission, dont 92 % en 1^{re} installation.

Nouveaux candidats et nouvelles offres d'exploitation



LES NOUVEAUX CANDIDATS À LA RECHERCHE D'UNE EXPLOITATION

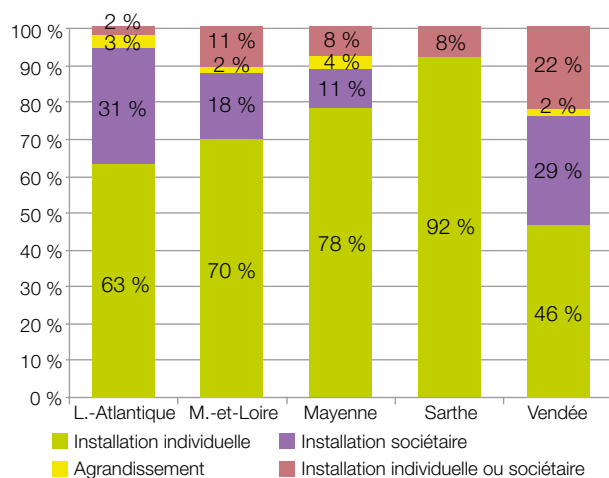
526 nouvelles inscriptions de candidats à la reprise

	2013
Âge moyen	31 ans
Femmes	17 %
Parents non-agriculteurs	48 %
Originaires d'un autre département	37 %

Les candidats sont plus âgés que la moyenne des installés aidés, près de la moitié d'entre eux ne sont pas issus du milieu agricole.

Des recherches principalement tournées vers l'installation individuelle

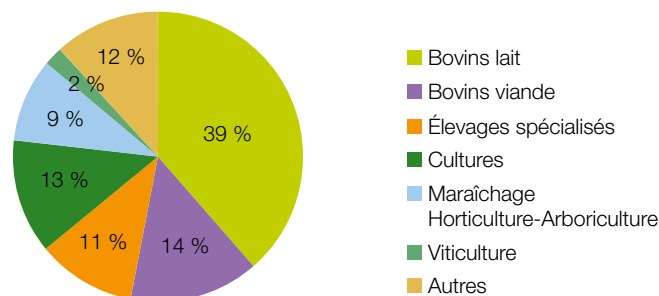
Objet de la recherche d'exploitation



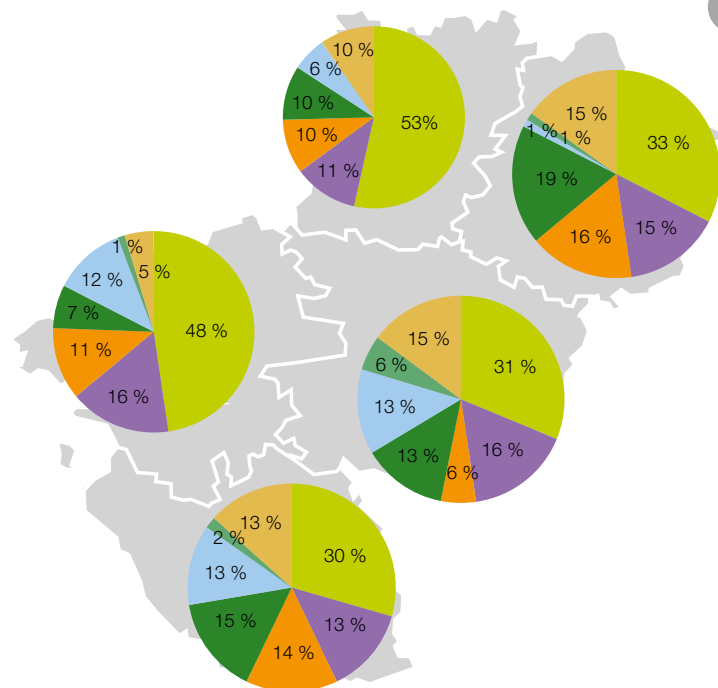
L'installation individuelle reste le premier choix des candidats alors que les départs concernent de plus en plus souvent des associés de GAEC.

La production laitière reste la plus recherchée

→ Production principale envisagée



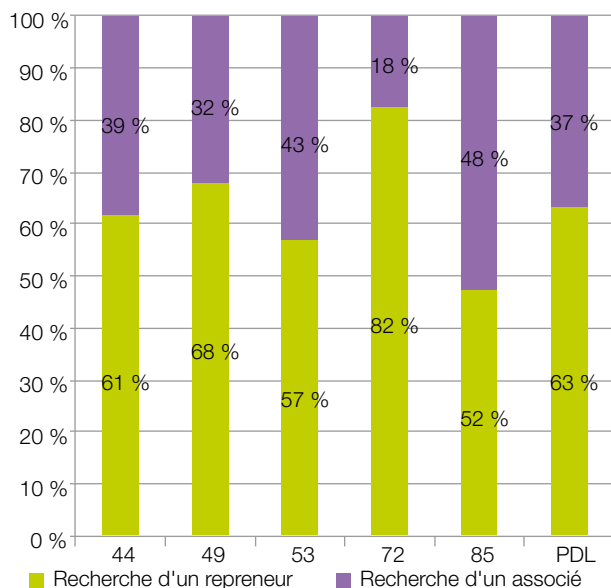
Pays de la Loire



LES NOUVELLES OFFRES D'EXPLOITATION

291 nouvelles offres d'exploitation, soit une progression de 4 % par rapport à 2012

→ Objet de la recherche



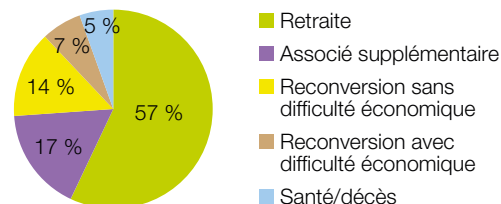
- La recherche d'un repreneur représente 63 % des offres en 2013 contre 59 % en 2012.
- Cette évolution est surtout vraie en Loire-Atlantique avec une progression de 23 %.

→ Forme juridique des offres d'exploitation

	Exploitation à la recherche d'un repreneur	Exploitation à la recherche d'un associé
Exploitations individuelles	49 %	8 %
EARL	34 %	22 %
GAEC	10 %	69 %
Autre	7 %	1 %

- Les 2/3 des recherches d'associé concernent des GAEC.
- Une offre sur deux en reprise provient d'une exploitation sociétaire (principalement EARL).

→ Motif de cessation d'activité



Les offres ne sont pas toujours liées à un départ en retraite (environ 57 %).

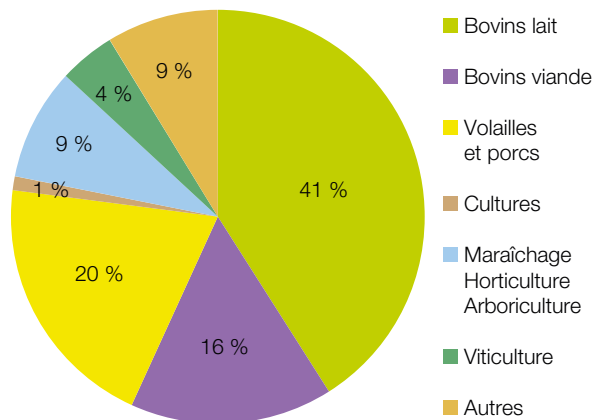
Zoom sur la recherche d'associé

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre de GAEC entre tiers en recherche d'associé	4	6	6	2	3	21
Nombre de GAEC familiaux en recherche d'associé	16	7	10	3	16	52

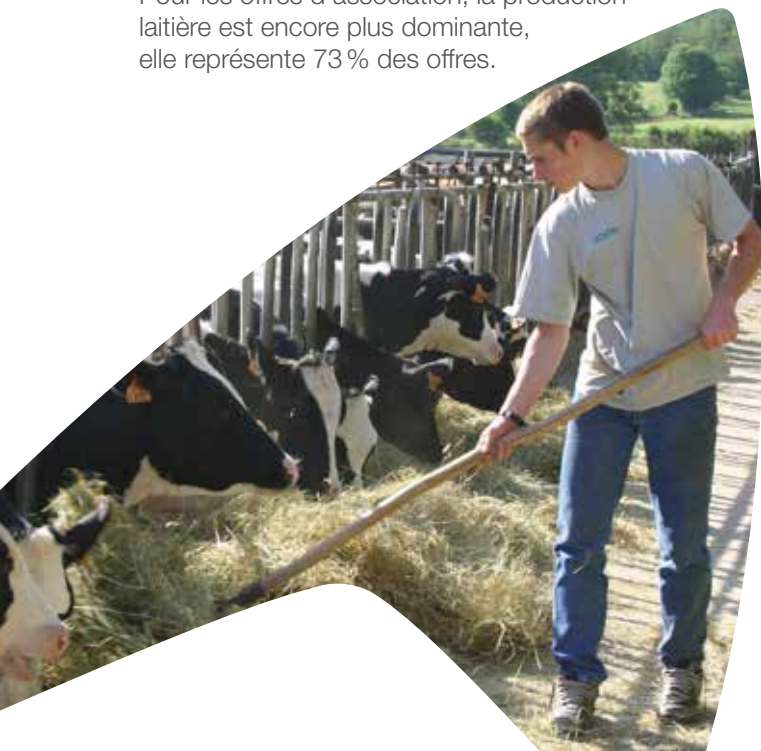
Parmi les recherches d'associé, 71 % sont des GAEC familiaux. Cette tendance pourrait augmenter compte tenu des départs en retraite prévisionnels.

La production laitière reste la production la plus représentée dans les offres d'exploitation

→ Production principale des exploitations à la recherche d'un repreneur (PDL)

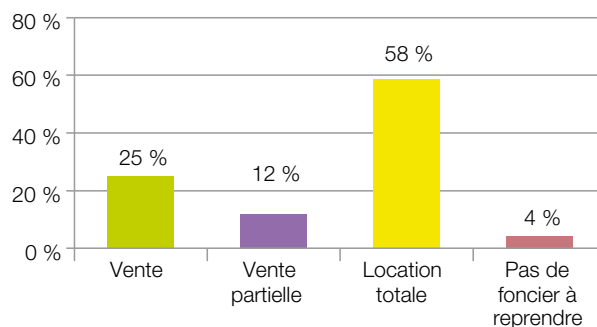


Pour les offres d'association, la production laitière est encore plus dominante, elle représente 73 % des offres.



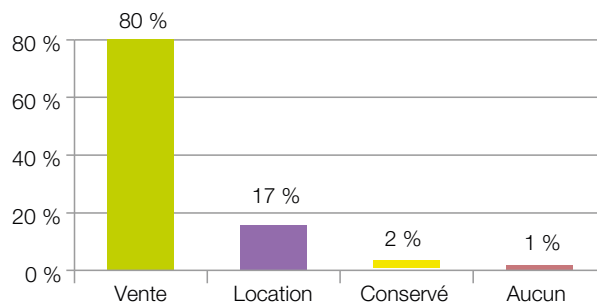
Mode de transfert souhaité par les individuels à la recherche d'un repreneur

→ Mode de transfert souhaité pour le foncier



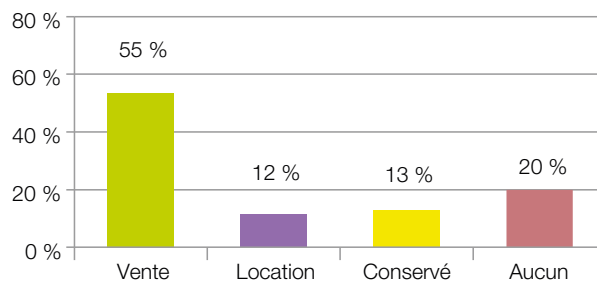
Plus de la moitié des transferts de foncier se fait par fermage.

→ Mode de transfert souhaité pour les bâtiments



Les bâtiments sont vendus dans près de 8 cas sur 10.

→ Mode de transfert souhaité pour l'habitat



Les 2/3 des cédants acceptent de transmettre leur habitation en même temps que l'exploitation.

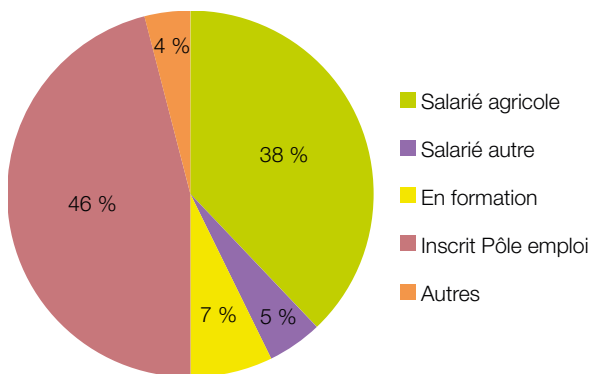
LES STAGES DE PARRAINAGE

Le stage de parrainage est un dispositif d'accompagnement des installations hors cadre familial, financé par le Conseil régional. Il permet au futur repreneur de se familiariser avec l'outil qu'il souhaite reprendre, et de s'intégrer dans le milieu socioprofessionnel de son projet d'installation. Dans le cadre sociétaire, le stage de parrainage peut être complété par un accompagnement sur les aspects d'organisation et de relations humaines.

124 stages de parrainage commencés en 2013

→ Statut des stagiaires avant le début du stage

46 % des porteurs de projet étaient inscrits à pôle emploi et 38 % étaient salariés agricoles avant le début du stage.



→ Le profil des stagiaires

	Pays de la Loire
Origine non agricole	65 %
Formation BTSA et +	28 %
Nombre d'installations aidées suite à un SPAR	87



▲ TÉMOIGNAGE : « UNE INSTALLATION AVEC LE RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION »

Sébastien Moreel s'est installé en production laitière en novembre 2013

Originaire du nord de la France, il a succédé à Marie-Henriette et Jean-Pierre LEPETIT.

Âgé de 33 ans, Sébastien est avant tout un jeune passionné d'élevage et notamment de production laitière. En 2001, BTS en poche, il choisit de devenir commercial pour des sociétés d'aliments du bétail. Ses rencontres avec les agriculteurs, aux quatre coins du pays, lui permettent de discuter nutrition animale et innovation dans le domaine de l'élevage. Il se réalise pleinement, mais l'envie de mettre en œuvre ses compétences sur sa propre exploitation est plus forte que tout.

En 10 ans de déplacements, il a pu se faire une idée de ce que devrait être sa future exploitation. Pour l'aider à trouver l'entreprise qu'il recherche, il s'inscrit au RDI dans plusieurs départements, dont celui de la Sarthe, le 13 février 2012. Bien entendu, il précise dans ses souhaits qu'il est à la recherche d'une exploitation laitière. Il sélectionne deux structures sur le site repertoireinstallation.com qu'il visite avec le conseiller transmission.

Les échanges avec les futurs cédants sont, pour Sébastien, l'occasion de découvrir l'agriculture du département, le dynamisme de l'élevage et le poids de l'agroalimentaire qui représente de nombreux emplois.

Après réflexion, sans éliminer les premières entreprises visitées, il demande à voir une troisième exploitation « *d'élevage bien sûr* » dont la conduite semble mieux correspondre à ses goûts.

De fait, celle-ci retient tout de suite son attention : 112 ha, 412 000 L de lait, bâtiments à acheter et terres en location.

Il entreprend immédiatement des démarches. Les cédants, déterminés à tout faire pour installer un jeune, l'ont immédiatement informé sur les modalités de cession de leur capital (bâtiments professionnels, matériels, cheptel). Plusieurs rencontres avec les propriétaires ont permis de s'accorder sur le prix de vente des bâtiments traditionnels et de l'habitat, et de déterminer le niveau de fermage pour les terres.

Parallèlement, Sébastien a réalisé, avec le concours du conseiller d'entreprise de la Chambre d'agriculture, plusieurs simulations à la recherche de l'optimisation économique et financière. Armé de son PDE (Plan de développement de l'exploitation), il a rencontré les banques à plusieurs reprises, puis a réalisé ses entretiens Point info installation et PPP (Plan de professionnalisation personnalisé).

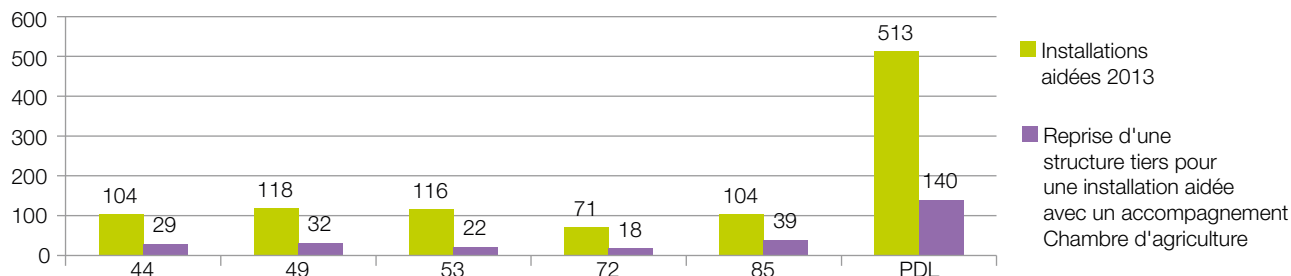
Après avoir trouvé les bons équilibres, son dossier, présenté à la CDOA du 23 septembre 2013, a reçu un avis favorable. Sébastien s'est installé le 1^{er} novembre 2013 et Marie-Henriette et Jean-Pierre LEPETIT ont pu prendre une retraite bien méritée.



CONTRIBUTION DU RDI DANS LES INSTALLATIONS RÉGIONALES

Plus d'un quart des installations aidées accompagnées par le Répertoire départ installation (RDI)

→ Poids de l'accompagnement du RDI dans les installations aidées



165 transmissions concrétisées grâce au RDI

→ Destination des exploitations accompagnées par les Chambres d'agriculture

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Premières installations aidées	29	32	22	18	39	140
Premières installations non aidées	4	3	3	0	2	12
Réinstallation	0	1	3	0	1	5
Agrandissement	2	0	6	0	0	8
TOTAL	35	36	34	18	42	165

2/3 des installations non aidées concernent des personnes de plus de 40 ans qui n'ont réglementairement pas accès aux aides nationales à l'installation.

Le soutien des collectivités territoriales

Le Répertoire départ installation et les différentes mesures d'accompagnement, financés par les Conseils généraux et le Conseil régional des Pays de la Loire, confortent l'installation en favorisant la transmission entre tiers.

Les actions soutenues par le Conseil régional des Pays de la Loire ont été essentielles pour poursuivre la communication à l'attention des porteurs de projet et des futurs cédants,

avec notamment, le bulletin *La Clé des Champs* et les journées de communication *Transmettre pour installer*. Outre le stage de parrainage, la Région Pays de la Loire finance également plusieurs autres actions d'accompagnement de porteurs de projet : séjour découverte, appui à l'installation sociétaire, suivi des porteurs de projet au parcours atypique et des projets avec commercialisation en circuit court.

LES MESURES PIDIL, ARP, DICAA ET LE CFE

Le PIDIL : Programme pour l'installation et le développement des initiatives locales

Le PIDIL, financé par le ministère de l'Agriculture via le FICIA, soutient les programmes d'animation et de communication, mais aussi des actions qui visent à faciliter les installations hors cadre familial. Il incite les propriétaires et les cédants à louer ou céder leurs biens à des jeunes agriculteurs (aide au bail, aide à l'inscription au RDI, audit de reprenabilité).

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre de dossiers PIDIL	30	74	39	57	34	234
Montant des dossiers PIDIL	43 746 €	100 912 €	65 733 €	101 220 €	54 329 €	365 940 €

L'ARP : Aide à la reconversion professionnelle des agriculteurs en difficulté

Les exploitants agricoles qui éprouvent des difficultés peuvent demander à bénéficier de l'ARP, dès lors que la viabilité de leur exploitation n'est plus assurée.

	Pays de la Loire
Nombre de dossiers ARP	56
Montant des primes versées en 2013	207 700 €

Progression de 47 % du nombre de dossiers ARP par rapport à 2012, soit une progression de 61 % de l'enveloppe versée.

La DICAA : Déclaration d'intention de cessation d'activité agricole

La DICAA est une procédure nationale d'identification des exploitants qui cesseront leur activité pour un départ en retraite. C'est une obligation de la loi d'orientation agricole de juillet 1999 (cf. articles L330-1 et L330-2 du code rural). La MSA adresse le formulaire DICAA aux exploitants proches de leur retraite. Le document doit être complété et retourné par l'agriculteur au service Transmission-Installation des Chambres d'agriculture.

Cette identification permet de proposer un accompagnement aux futurs retraités dans leur projet de transmission/cessation d'activité. Pour ceux qui ne disposent pas d'un repreneur, une inscription au Répertoire à l'installation leur est proposée.

CFE : Centre de formalité des entreprises

Le CFE agricole est une mission de service public confiée aux Chambres d'agriculture. Il enregistre les évolutions majeures de la vie d'une entreprise agricole.

2013	Pays de la Loire		
	TOTAL	Exploitation individuelle	Exploitation sociétaire
Créations	1 462	909	553
Modifications	2 371	573	1 798
Cessations	1 425	1 130	295



Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique

Direction Installation-Transmission entreprise
Rue Pierre-Adolphe Bobierre
La Géraudière
44939 NANTES Cedex 9
Tél. 02 53 46 60 06

Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire

Département Installation-Transmission
14 avenue Joxé
49006 ANGERS Cedex 01
Tél. 02 41 96 77 51

Chambre d'agriculture de la Mayenne

Service Transmission-Installation
Parc Technopôle
Rue Albert-Einstein — Changé
BP 36135
53061 LAVAL Cedex 9
Tél. 02 43 67 36 64

Chambre d'agriculture de la Sarthe

Pôle Installation-Transmission
15 rue Jean-Grémillon
CS 21312
72013 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 29 24 55

Chambre d'agriculture de la Vendée

Service Transmission-Installation
21 boulevard Réaumur
85013 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tél. 02 51 36 82 40

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Pôle Transmission-Installation
9 rue André-Brouard
CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02
Tél. 02 41 18 60 59